MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

ARBO. VITI. RHONE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 80 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431 17 A

(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

29 Mars 1983 N° de série continue 250 Bulletin n° 6 Nord

(Ain, Isère, Loire, Rhône, Savoies)

POMMIER

Tavelure - Le stade de début de sensibilité C3-D est atteint ou le sera bientôt selon les variétés.

Les contaminations dues aux prochaines pluies seront peu importantes, mais la protection est nécessaire. Un premier traitement sera effectué.

Lutte

L'apparition de nouvelles matières actives (triforine, fénarimol, bitertanol) à l'action différente de celles employées classiquement a amélioré les possibilités de lutte contre la tavelure.

Actuellement il est possible d'effectuer des traitements préventifs ou curatifs ; toutefois, comme protection de base la Station d'Avertissements Agricoles recommande :

Des traitements préventifs

Pour ces traitements effectués avant les contaminations, tous les produits classiques (carbatène, mancozèbe, manèbe, propinèbe, zinèbe, captafol, folpel, captane, doguadine, dithianon, oxyquinoléate de cuivre) sont efficaces aux doses homologuées en moyenne 7 à 8 jours avant floraison et 6 jours après floraison, sauf pour le thirame et zirame : 5 jours.

Du fait de leur mode d'action, les produits à base de triforine (SAPROL, DENARIN), fénarimol (RUBIGAN), bitertanol (BAYCOR) ne seront pas utilisés pour ce type d'intervention.

Ces traitements préventifs seront renouvelés, soit :
- dès que la période d'efficacité est dépassée
- avant une pluie contaminatrice prévue (si le verger a été laissé sans protection)
- après une pluie de 20 mm ou 25 mm cumulés (petites pluies successives)
- si ce traitement a été effectué sous la pluie

Cette protection préventive peut être mise en défaut (pluies soudaines, répétées...), il est possible alors d'effectuer :

des traitements curatifs

Une contamination ne peut se produire que si certaines températures et si certaines durées d'humectation (feuilles mouillées) sont atteintes. A titre indicatif, voici quelques exemples :

La température est de 7° C	: la contamination est possible à partir de 20 heures d'humectation
La température est de 11° C	: il faudra 13 heures d'humectation
La température est égale ou supérieure à 15° C	: 9 heures seulement seront nécessaires pour qu'il y ait contamination

Tous les produits sont efficaces dans les 24 heures qui suivent le début d'une contamination (on peut effectuer alors ce qu'on appelle un traitement "stop"), mais quelques

P 447

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

produits donnent des possibilités d'intervention plus longue :

dithianon (DELAN) : 32 H
doguadine (DODINAL, MELPREX) : 40 H
tolylfluanide (METHYLEUPARENE) : 60 H
triforine (SAPROL, DENARIN) : 60 H
fénarimol (RUBIGAN) : 96 H
bitertanol(BAYCOR) : 96 H

Ces durées sont à respecter impérativement et ces traitement, surtout à plus de 2 jours, doivent rester des **solutions de rattrapage**.

Choix d'un produit

Ce choix sera fonction du coût et des possibilités indiqués, mais aussi des critères suivants :

captane : éviter l'emploi pendant la floraison
doguadine : risque de rugosité sur golden, possibilité de résistance
triforine et fénarimol : efficace sur oïdium, mais à ne pas utiliser sur poirier
triforine : effet freinant sur acariens
benzimidazoles (bénomyl, carbendazime, méthylthiophanate) : du fait de résistances qu'ils induisent rapidement, leur emploi est déconseillé

Quel que soit le choix effectué, nous conseillons d'utiliser plusieurs produits en cours de saison afin d'éviter l'apparition de tout phénomène de résistance.

Oïdium - La lutte doit être précoce, notamment dans les vergers sensibles et là où cette maladie a été mal maîtrisée en 1982.
Le premier traitement sera effectué au stade C3D. Il pourra être commun à la tavelure.

Produits utilisables :
BAYLETON 5, MORESTAN, LAPTRAN 20 EC, PLONDREL 50 W, NIMROD, soufre mouillable (600 g de soufre/hl d'eau), soufre en poudrage. RUBIGAN, SAPROL, DENARIN seront réservés aux traitements effectués en curatif avec ces produits sur tavelure.
Les intervalles de traitement seront au maximum de 10-12 jours .

POIRIER

Tavelure - De même que pour le pommier, les premières contaminations à partir des feuilles tavelées de l'année dernière sont possibles.

Le stade sensible est atteint sur l'ensemble des variétés et des différentes zones fruitières.

Les recommandations données pour le pommier seront utilisées.

CECIDOMYIES DES POIRETTES

D

Des dégâts sont régulièrement notés en Savoies et ils sont en augmentation dans la région lyonnaise.
Les fruits attaqués ont une forme caractéristique en calebasse et tombent prématurément. A l'intérieur on trouve les petites larves blanches.
Dans les vergers attaqués en 1982, intervenir au stade D à l'aide de Lindane (20 g ma/hl), Diéthion (100 g ma/hl), phosalone (60 g ma/hl) ou de Parathion (20 g ma/hl).

PECHER

EVITER TOUT TRAITEMENT INSECTICIDE PENDANT LA FLORAISON

Les variétés les plus tardives sont au stade D, les plus précoces sont en fleurs.

Pucerons verts (Myzus) - Pour les variétés au stade D, le traitement déjà conseillé peut encore être effectué.

Thrips - Attendre la chute des pétales pour toute intervention.

Monilia - Au stade D-E, les premières contaminations sont possibles. Voir notre Bulletin N° 5 pour les produits utilisables.

Oïdium - Sur vergers sensibles (nectarines notamment) un premier traitement est à effectuer au stade E-F.
Produits utilisables :
SAPROL, RUBIGAN, AFUGAN, MORESTAN, NIMROD, DENARIN, soufre mouillable, soufre en poudrage.

ABRICOTIER

Monilia - La protection est nécessaire jusqu'à la fin de la chute des pétales. Les risques de dégâts sont d'autant plus grands que le temps est humide et froid.
Les produits utilisés sur pêcher sont efficaces.